

Schéma d'annonces pour les accompagnants privés de convois exceptionnels (ACE)



Avis à la police 24h à l'avance au 032 420 65 65.

Le présent schéma est valable dans les 2 sens

07.02.2019/Rdi

Lieux / mesures prises	Photos
<p>Après la sortie n°11 de Delémont-Est</p> <p>Galerie de la Beuchille, circuler dans l'axe de la voie normale, laisser une distance suffisante entre le convoi et l'accompagnant, empêcher le dépassement.</p>	
<p>Après la sortie n°10 de Delémont-Ouest</p> <p>Galerie de la Develier, circuler dans l'axe de la voie normale, laisser une distance suffisante entre le convoi et l'accompagnant, empêcher le dépassement.</p>	
<p>Après la galerie de Develier</p> <p>Viaducs des Esserts et Neufs Champs, circuler dans l'axe de la voie normale, laisser le convoi seul sur les ouvrages, empêcher le dépassement.</p>	

Lieux / Mesures prises

Photos

Après la sortie n°5 de Porrentruy-Est

Tunnels de la Perche et du Banné circuler dans l'axe de la voie normale, laisser une distance suffisante entre le convoi et l'accompagnant, empêcher le dépassement.



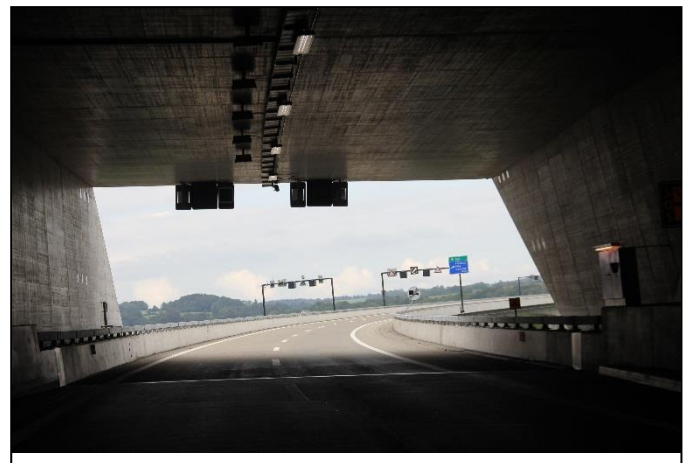
Après la sortie n°4 de Porrentruy-Ouest

Tunnel du Bois de Montaigne, circuler dans l'axe de la voie normale, laisser une distance suffisante entre le convoi et l'accompagnant, empêcher le dépassement.



Sortie tunnel du Bois de Montaigne

Viaducs du Creugenat, circuler dans l'axe de la voie normale, laisser le convoi seul sur les ouvrages, empêcher le dépassement.



Après la sortie n°2 de Bure

Tunnel de Neu Bois, circuler dans l'axe de la voie normale, laisser une distance suffisante entre le convoi et l'accompagnant, empêcher le dépassement.



Lieux / Mesures prises	Photos
<p>Après le tunnel de Neu Bois</p> <p>Viaducs de la Combe Baidire et des Grand'Combes, circuler dans l'axe de la voie normale, laisser le convoi seul sur les ouvrages, empêcher le dépassement.</p>	

L'annexe 5.2 du service des infrastructures, section de l'unité territoriale IX, du 06 février 2020 établie par M. Daniel Stadelmann est valable pour le surplus.